



## Droit de rétractation

-----  
Par Hugo

Bonjour,

Hier un monsieur est venu frapper à ma porte pour me dire qu'il fallait qu'il rentre pour vérifier les compteurs de gaz et d'électricité parce qu'il y avait eu une estimation trop haut et que je payer trop cher.

Je lui est répondu que j'avais le Covid-19 et que j'étais pas en état de le laisser rentrer. Il m'a répondu que ça n'allait pas être long et qu'il allait prendre ses distances. Je l'ai fait donc rentrer et il m'a fait signer un souscrire un nouveau contrat. Sur le coup j'ai pas fait attention parce que j'étais vraiment dans un état second.

Ce matin j'ai donc appelé le service client pour faire valoir mon droit de rétractation de 14jours et on m'a répondu qu'il fallait que je renvoie un bordereau de rétractation par courrier. Je leur ai donc répondu que je ne pouvais pas bouger de chez moi et que j'en suis incapable vu les symptômes car j'ai une mise à l'isolement de 10 jours. (J'ai personne qui peut me faire les démarches à ma place).

Ils m'ont répondu qu'il pouvait rien faire que c'était la seule solution.

Que faire????

-----  
Par ESP

Bonjour

Avez vous donné un RIB ?

Manoeuvre connue est déjà contestée. Il faut retrouver le moyen de retourner la rétractation.

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre fournisseur habituel, ils connaissent.